

SEANCE DU 10 JUIN 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix Juin 2025 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de CLERY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 03 juin 2025, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Julie STEFANOVIC–PERDIGEON - Yohan COGET - Florent SAVARY Christian LEVECQUE - Valérie BISBROUCK - Joëlle FRANQUEVILLE - Jean-François DEWAMIN.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER.

Etaient excusés : Jean-Philippe CHRETIEN - Mickaël SAINT-SOLLIEUX - Christian ALARY - Éric ZENOBEL - Didier FOURNIER.

Procurations :

Jean-Philippe CHRETIEN	à	Jean-François DEWAMIN
Mickaël SAINT-SOLLIEUX	à	Valérie BISBROUCK
Christian ALARY	à	Philippe COULON
Éric ZENOBEL	à	Anne MAUGER

Était inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2025
- Budget général M57 – DM ajustement budget 2025
- Budget eau M49 – DM ajustement budget 2025
- Suppression régie cantine, garderie
- Convention SACPA renouvellement
- Enquête publique PLUI
- Travaux de signalisation – plan de financement
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 avril 2025

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 15 avril 2025.

Budget général M57 – DM ajustement budget 2025 **délibération n° 2025-06-01**

Monsieur Lenglet adjoint expose à l'assemblée qu'à la demande de la DGFIP il y a lieu d'ajuster le résultat de la section de fonctionnement et la reprise du solde d'exécution en section d'investissement.

Ces modifications n'impactant pas le budget présenté lors du vote à la séance du 15 avril 2025,



Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent à l'unanimité leur accord concernant ces modifications.

Budget eau M49 – DM ajustement budget 2025 délibération n° 2025-06-02

Monsieur Lenglet, adjoint expose à l'assemblée qu'à la demande de la DGFIP il y a lieu d'ajuster le budget 2025 pour équilibrer en section d'investissement, d'effectuer la reprise de solde de la section de fonctionnement et d'ajuster le solde d'exécution en section investissement.

Le budget 2025 est néanmoins pris en charge par la DGFIP.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent à l'unanimité leur accord concernant ces modifications.

Suppression régie cantine, garderie délibération n° 2025-06-03

Monsieur le Maire fait état des nouvelles dispositions à mettre en place pour la cantine et la garderie de l'école pour la rentrée 2025/2026.

- Les tarifs de la cantine restent inchangés : 4€
- Les tarifs de la garderie restent inchangés :
 - 1€ de 7h45 à l'heure de l'école
 - 1€ de 16h30 à 17h30
 - 1€ de 17h30 à 18h15 (nouvelle amplitude horaire du lundi au jeudi)
- Le système de ticket est supprimé et le règlement sera effectué sur facture mensuelle adressée aux parents sur le site de la DGFIP (site des impôts)
- Tous dépassements d'horaire après 18h15 donneront lieu à une facturation de 10€.
- Tous repas réservés seront facturés.
- Le mode de réservation des repas reste identique, auprès de l'ATSEM.

Il y a donc lieu de supprimer la régie cantine/garderie actuellement en place.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité la suppression de la régie cantine/garderie de l'école au 31 août 2025 et donne leur accord pour la nouvelle amplitude horaire.

Convention SACPA renouvellement délibération n° 2025-06-04

Monsieur le Maire fait état de la convention avec la SACPA qui nécessite la signature d'une convention tripartite avec la ville d'Amiens pour l'utilisation de la fourrière animale municipale par la SACPA et la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent à l'unanimité leur accord pour adhérer à la convention tripartite.



Enquête publique PLUI

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique du PLUI de la communauté de commune de la haute somme est en cours depuis le 2 juin 2025 et sera clôturée le 4 juillet 2025 inclus.

Travaux de signalisation – plan de financement **délibération n° 2025-06-05**

Monsieur le Maire revient sur le projet de feux récompenses sur la RD 938 entravés du village et panneaux stop rue A-M Vion.

Il y aura lieu de contracter une convention avec le conseil départemental afin de positionner le dispositif sur la RD938.

En ce qui concerne le financement du projet, l'hypothèse envisagée est la suivante :

Coût des travaux HT	27 517,89€
Projet subvention amende de la police 40% du montant HT	11 007,16€
Reste à charge HT	16 510,73€
Subvention CCUR 40%	6 604 ,27€
Soit TTC	33 021,47€
Sur fonds propres	15 410.02€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent à l'unanimité leur accord à monsieur le maire pour effectuer, toutes les démarches nécessaires apparentés au projet.

Location bail étang du bas **délibération n° 2025-06-06**

Monsieur le Maire évoque à nouveau le problème de la jussive qui n'a cessé de proliférer sur la parcelle louée au marais de Buscourt en limite de la commune de Feuillères et qui gêne toujours le locataire à jouir entièrement de son bail.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire l'ajustement du barème décider en 2024, soit prix de la location 3 000€ (trois milles euros) annuel.

Questions diverses

- Retour sur l'hommage à Anne-Marie Vion
- Travaux sur RD 938
- Ecole
- Forains
- Fête des étangs



- Voyage des aînés le 11 septembre 2025
- Parcelle route de Feuilleucourt
- Quote-part faucardage étangs du bas

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal présents pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 2 Septembre 2025 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente minutes.

